

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 septembre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers absents et représentés : 2
Nombre de conseillers absents : 1
Date de la convocation : 10 septembre 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le SEIZE SEPTEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christian TEULADE, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Blandine ALVAREZ - M. Bruno EYSSERIC
Mme Martine BERGER-SABATIER - M. Jean-Luc GREGOIRE - Mme Odile PILOZ - M. Roger VIARSAC - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Bruno JOVÉ - Mme Patricia NORMAND - Mme Marilyn FLAMAIN
Mme Emilie LACROIX - M. Nabil EL MESSAOUDI - M. Nils CHAPUIS - M. Quentin PELOUX - M. Francis KORNPROBST - M. Olivier DODINOT - Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS - M. Franck MILLET - M. Jean-Christophe NELLO - Mme Caroline LAMY - M. Joachim DUSAUGEY

Pouvoirs :

M. Christian CARRERE, pouvoir à Mme Aurélie LOUPIAS

Mme Isabelle RUDOLF MARY, pouvoir à Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS

Absent non excusé : M. Thierry TATONI

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2026 - 09 - 113 / AFFAIRES FINANCIERES

**DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA VEGETALISATION ET L'INSTALLATION D'OMBRIERES EN CENTRE-VILLE
ÉTUDES PRÉALABLES, TRAVAUX ET AMENAGEMENTS**

Approbation du plan de financement

RAPPORTEUR : Madame Aurélie LOUPIAS

OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et d'adaptation au changement climatique, la Commune souhaite engager un projet de végétalisation et d'installation de dispositifs d'ombrage dans le centre-ville, plus particulièrement rue de la Résistance et rue des Déportés.

Cette opération a pour objectif d'améliorer durablement le confort thermique des habitants, des visiteurs et des commerçants en réduisant les effets des fortes chaleurs estivales dans des rues fortement minéralisées et exposées au rayonnement solaire.

Le projet prévoit l'installation de toiles d'ombrage amovibles au-dessus des espaces publics, complétée par la création d'aménagements végétalisés comprenant la plantation d'arbres lorsque cela est possible, la mise en place de jardinières et le développement de végétation grimpante sur des supports adaptés. Ces aménagements contribueront à renforcer la présence de la nature en ville, à améliorer le cadre de vie et à favoriser la biodiversité en milieu urbain.

Au-delà de l'amélioration du confort des usagers, cette opération participe à la lutte contre les îlots de chaleur urbains, à l'adaptation du territoire communal aux effets du changement climatique et à la valorisation du patrimoine du centre historique de NYONS.

Compte tenu de ses objectifs environnementaux, paysagers et climatiques, cette opération est susceptible de bénéficier du soutien financier de plusieurs partenaires institutionnels.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 85 000 € HT, réparti comme suit :

- Études préalables et maîtrise d'œuvre : 5 000 € HT
- Travaux et aménagements : 80 000€ HT

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

COUT	FINANCEMENT
Etudes, travaux et mobiliers : Études préalables : 5 000 € Travaux et aménagements : 80 000 €	- Région/AMI : 51 000 € - Département / PVD : 17 000 € - Autofinancement communal : 17 000 €
TOTAL : 85 000 €	TOTAL : 85 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

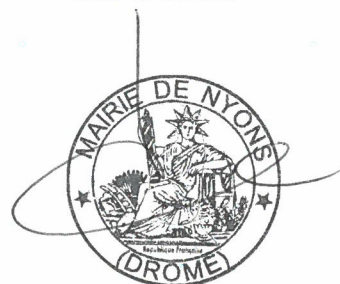
POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- D'APPROUVER cette demande de subvention dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « *Qualité des villages et des espaces agricoles et naturels* » auprès des services de la Région.
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Christian TEULADE
Maire de NYONS





Contrat de Parc avec La Région Auvergne- Rhône-Alpes Année 2026

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 026-212602205-20260916-DEL2026_09_113-DE



1. IDENTIFICATION DE L'OPERATION

Mesure : AML « Qualité des villages et des espaces agricoles et naturels »

Référence Charte : Charte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Année : 2026

Libellé de l'opération : Végétalisation et mise en place d'ombrières en centre-ville

2. INFORMATION SUR L'OPERATION

Contexte de l'opération

La hausse des températures due au changement climatique dégrade le confort thermique des habitants, usagers et touristes, tout en impactant également l'attractivité des commerces en période de canicule. Face à ce constat, il devient indispensable d'aménager l'espace public. L'implantation d'ombrières et la végétalisation ciblée de la ville permettra d'abaisser la température ressentie tout en réintroduisant de la biodiversité urbaine dans la commune.

Objectifs de l'opération

Ce projet permettrait d'adapter l'espace public au changement climatique en combinant une végétalisation ciblée et la mise en place de structures d'ombrage permettant également de lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Description de l'opération

L'opération vise à améliorer le confort thermique de Nyons et en particulier dans les espaces publics du centre-ville. Le projet prévoit l'installation de toiles d'ombrages amovibles sur ces deux rues. À cela, s'ajoute la plantation de plantes grimpantes sur certains murs ou emplacements dédiés qui longent ces rues.

Livrables attendus

- Des structures d'ombrières amovibles
- Des bacs de plantation installés

Une autre vie s'invente ici



59 PARCS
NATURELS
RÉGIONAUX
EN FRANCE

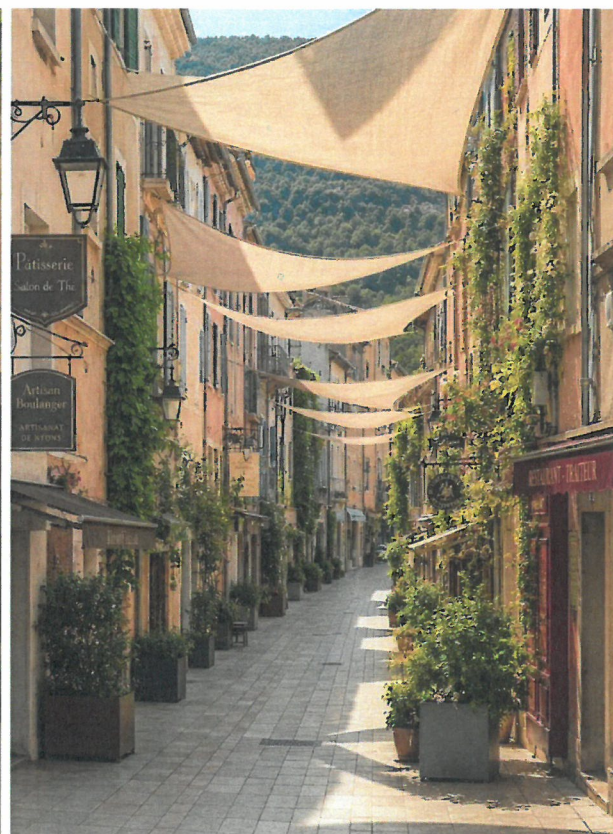
Parc naturel régional des baronnies provençales • 575 route de Nyons • 26510 • SAHUNE • smbp@baronnies-provencales.fr • www.baronnies-provencales.fr

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnies provençales, Boucles de la Seine normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs-Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire-Anjou-Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Mont-Ventoux, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord-Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude, Vercors, Verdon, Vexin français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

Voici la rue des Déportés et de la résistance avant les travaux



Et voici le résultat attendu:



Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

Le début des travaux est prévu pour janvier 2027 et la fin pour mai 2027.

3. CRITERES D'EVALUATION DE L'OPERATION

Indicateurs de réalisation

Réception des travaux

Indicateurs de résultat

Installation de X ombrières.
Plantation de X plantes grimpantes.
Abaissement de la température ressentie.
Développement de la biodiversité urbaine.

4. INFORMATION SUR LE BENEFICIAIRE

Nom du bénéficiaire (MO) : Mairie de Nyons
Détail du bénéficiaire (adresse) : Place Buffaven
Fonctionnement / Investissement : Fonctionnement
Situation TVA : TTC
Référent·e·s :
Olivier MORIN - Tél 0475265011 o.morin@nyons.com
et/ou
Marylin BELIN - Tél 0475262612 m.belin@nyons.com

5. DATES DE L'OPERATION

Date prévisionnelle de début de réalisation : Janvier 2027.
Date prévisionnelle de fin de réalisation : Fin mai 2027.

6. PIECES CONSTITUTIVES

Délibération n°
Calendrier prévisionnel de l'opération :

7. DEPENSES

Descriptif	Montant HT
Etudes préalables	5 000 € HT
Travaux	80 000 € HT
TOTAL	85 000 € HT

8. RECETTES

Financeurs	Taux	Montants
Région/AMI	60%	51 000 € HT
Département/PVD	20%	17 000 € HT
Autofinancement communal	20%	17 000 € HT

Plan de financement

Le coût prévisionnel de l'opération sera financé par la mobilisation de plusieurs partenaires publics, conformément aux dispositifs soutenant les projets d'adaptation des espaces publics au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie.

Une participation financière sera sollicitée auprès de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes**, dans le cadre de son soutien aux opérations de requalification des espaces publics et d'adaptation climatique des centres-bourgs, ainsi qu'auprès du **Département de la Drôme**, au titre de l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité des communes.